

REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL

↩ Jeudi 20 avril 2017

FO - SNFOCOS**1) VACANCES DE POSTE**

Nous souhaiterions savoir si les postes ci-dessous ont été pourvus :

Dans l'affirmative, à quelle date ?

Combien de candidats H/F interne/externe à notre organisme ont postulé et ont fait leur demande ?

Le choix du (de la) candidat(e) a-t-il été fait ?

Comme la direction en avait informé les organisations syndicales, il sera répondu le mois prochain aux questions portant sur les appels de candidature.

Appel n°68 / UCANSS n°24176

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Responsable de Département	DPMR/DCG	10/11/16	Cadre	9	430/675
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	15/12/16				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

Appel n°72

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Provisoire	Assistant(e) - Technique	GIRAPRA	24/11/16	Employé	5A	260/432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/11/16				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

Appel n°78 – UCANSS n°24

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Responsable Pôle Retraite Proximité 1	DAR/SDR	13/12/16	Cadre	8	400/635
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/02/17				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

La date de prise de fonction est-elle connue ?

Appel n°2/2017

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Responsable Pôle Communication Interne événementielle & Service Infographie	DRC/DMCC	08/02/17	Cadre	7	360/587
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					

Appel n°3/2017 – UCANSS n°1 470

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Chargé (e) de recherches & d'enquêtes	DAS/DAPRP	?	Cadre	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/02/17				
	externe					
Femme	interne					

Appel n°4/2017

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Provisoire	2 Animateurs de formation occasionnels rattachés au PQP	DAR/DPE	28/02/17	Cadre	5A	260/432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	24/04/17				

Appel n°5/2017 – réservé uniquement au vivier managérial

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Provisoire	Responsable Adjoint	DACF/D3D	27/02/17	Cadre	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

Appel n°6/2017 – réservé uniquement au vivier managérial

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Responsable	DAR/SDR PI	01/03/17	Cadre	6	315/512
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

Appel n°7/2017 – UCANSS n°1660

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Administrateur Infrastructure Hébergement	DSI/DI	10/03/17	Cadre	IVA informaticien	323/537
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

Appel n°8/2017 – UCANSS n°1664

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	2 Chargé(e)s de recrutement	DR/SDDRH	10/03/17	Employé	5A	260/432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

Appel n°9/2017 – UCANSS n°1724

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Responsable Pôle Retraite Spécialisé	DAR/SDR/PRS	13/03/17	Cadre	8	400/635
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

Appel n°10/2017 – UCANSS n°1734

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Création de poste	Chargé(e) de Mission	DSTAS/SSR	14/03/17	Cadre	6	315/512
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

Appel n°11/2017 – UCANSS n°1744

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Contrôleur de Gestion	DPMR/DCG	15/03/17	Cadre	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

Appel n°12/2017

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	7 Techniciens du Traitement de l'Information	DAC/DPNDA Capture	15/03/17	Employé	3	215/337
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

Appel n°13/2017 – UCANSS n°1783

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Technicien(ne) de Trésorerie	DACF/DCF	16/03/17	Employé	3	215/337
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	01/03/17				

Appel n°14/2017

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	3 Techniciens Enregistrement	DAC/DPNDA	17/03/17	Employé	3	215/337
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	03/04/17				

Appel n°15/2017

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	2 Experts Techniques de Formation – rattachés au Pôle Expertise	DAR/DPE	20/03/17	Cadre	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

Appel n°16/2017 – UCANSS n°1882

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Chargé d'Appui à la Performance	DPMR/DDAP	20/03/17	Cadre	6	315/512
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

Appel n°17 /2017 – UCANSS n°1933

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Secrétaire Médico-Social	DSATAS/SS Loire	16/03/17	Employé	4	240/377
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

Appel n°18/2017 – UCANSS n°1986

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Contrôleur de Sécurité	Pôle CI2T	20/03/17	Cadre	7	360/587
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	01/09/17				

Appel n°19/2017 – UCANSS n°2053

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Contrôleur de Sécurité	Territoire Rhône – Nord Isère	21/03/17	Cadre	7	360/587
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/09/17				
	externe					
Femme	interne					

Appel n°20/2017 – UCANSS n°2026

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Attaché(e) de Direction Responsable du Pilotage du Groupe d'Appui DPRP	DSATAS/DPRP	21/03/17	Cadre	9	430/675
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/04/17				
	externe					
Femme	interne					

Appel n°21/2017 – UCANSS n°2073

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Chargé(e) de Mission en Ingénierie de Projet	DAS	22/03/17	Cadre	5A	260/432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/06/17				
	externe					
Femme	interne					

Appel n°22/2017 – UCANSS n°2078

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Ingénieur Conseil Opérationnel «Ingénierie de l'Intervention en Entreprise »	DSATAS/DPRP	23/03/17	Cadre	10A	570/785
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	01/06/17				

Appel n°24/2017

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	2 Cadres Techniques	DAR/SDCADE	23/03/17	Cadre	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

Appel n°27/2017

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	2 Conseillers Clientèle	DRC/SC	24/03/17	Employé	5A	260 /432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

Appel n°28/2017

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Référent Technique Identification - RMF	DAR/DOSMA/IDAR	27/03/17	Employé	5A	260 /432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

Appel n°29/2017

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Agent Carrière Contrôle	DACF/DCS	27/03/17	Employé	4	240/377
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

Appel n°30/2017

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Agent Retraite Contrôleur	DACF/DCN	27/03/17	Employé	5A	240/377
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

Appel n°31/2017

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Référent Technique Mutualisation 39.60	DRC	28/03/17	Employé	5A	260 /432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

Appel n°32/2017 – UCANSS n°2203

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Chargé d'Appui Secteur Immobilier	DR/DCML	28/03/17	Employé	5A	260/432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

Appel n°33/2017

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	ECAR	DAR/SDR Grenoble	30/03/17	Employé	5A	260 /432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	01/04/17				

Appel n°34/2017

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Provisoirement vacants	2 Experts Techniques de Formation – Pôle Expertise	DAR/DPE	30/03/17	Employé	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

Appel n°35/2017 – UCANSS n°2298

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Contrôleur de Sécurité Rhône Nord - Isère	DSATAS	03/04/17	Cadre	7	360 /587
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	01/09/17				

Appel n°36/2017 – UCANSS n°2377

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Responsable Agence de Bourgoin	DAR/SDR PRP3	06/04/17	Cadre	7	360 /587
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	01/04/17				

Appel n°37/2017 – UCANSS n°2435

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	8 TCR Annecy	SDR/PP3 Annecy	07/04/17	Employé	4	240 /377
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/06/17				

Appel n°38/2017 – UCANSS n°2595

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Chargé(e) d'Etudes Tarification	DRPSA/ST PSE	18/04/17	?	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

Appel n°39/2017

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Technicien Conseil Retraite Accueil	SDR/PP3 Chambéry	?	Employé	4	240 /377
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	01/06/17				

Appel n°40/2017

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Ingénieur Conseil Manager Territoire Drôme-Ardèche-Loire	DSATAS/DPRP	25/04/17	Cadre	10B ou 11A	595/815 ou 620/860
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	01/09/17				

DVAD (DOSICAR)

2 - Quel est l'état du stock actuel par activité ?

	OD	1ère demande	réexamens	PAP	notification facture	courrier en instance	courrier le plus ancien	Total
22/09/2016	312	144	168	494	1265	95	4 sem	2166
13/10/2016	1733	194	1397	517	947	39	1 sem	3094
17/11/2016	801	178		357	1078	67	1 sem	1680
12/12/2016	1516	151	1365	371	483	86	1 sem	2456
09/01/2017	862	143	719	461	652	70	2 sem	2045
16/02/2017	1611	329	1282	192	1078	75	2 sem	2956
10/03/2017	1296	187	1109	379	942	74	2 sem	2691
20/04/2017								

2 - Situation au 10/04/2017 :

Ouvertures de droits (OD) : 121 demandes

Notifications PAP : 374 dossiers

Factures individuelles : 1 014 paiements

Boite contact : 74 mails en instance (1 semaine d'ancienneté)

CONTROLE

3 - Quelle est la situation des stocks ?

Stock Contrôle	14/11/2016	13/12/2016	09/01/2017	13/02/2017	13/03/2017	20/04/2017
droits propres	555	939	1253	1207	1770	
droits dérivés	179	323	208	231	343	
révisions	669	341	349	376	369	
Total	1403	1603	1810	1814	2482	

3 -

Stock au 14/04/2017

DP	2006
DD	408
Révisions	386

4 - Quelle est la répartition du stock Droits Propres par EJ ?

E.J.	nov-16	déc-16	janv-17	févr-17	mars-17	avr-17	mai-17	juin-17	juil-17	août-17	sept-17
14/11/2016	57	35	156								
13/12/2016	47	54	307	195	107	43					
19/01/2017	36	25	288	384	195	74	43				
16/02/2017	17	22	101	154	363	282	134	38	11		
16/03/2017	16	25	92	114	191	794	237	120	65	40	
20/04/2017											

4 -

DP par EJ

EJ < octobre 16	68
oct-16	13
nov-16	21
déc-16	22
janv-17	44
févr-17	58
mars-17	114
avr-17	476
mai-17	675
juin-17	251
juil-17	177
août-17	55
EJ > août 2017	32
Total	2006

LIQUIDATION

5 - La Direction peut-elle nous indiquer le nombre exact et total (agences + siège) de demandes réceptionnées et non enregistrées à ce jour ?

	21/07/2016	22/09/2016	13/10/2016	14/11/2016	15/12/2016	19/01/2017	16/02/2017	16/03/2017	20/04/2017
demandes non enregistrées	204	239	264	360	269	404	613	834	

5 -

La Direction précise que 795 demandes de retraite personnelles sont réceptionnées et non enregistrées à ce jour.

MICRO FILM

6 - Quel est l'état des stocks de recherche ?

stock microfilm	21/07/2016	22/09/2016	13/10/2016	10/11/2016	09/12/2016	13/01/2017	10/02/2017	10/03/2017	20/04/2017
recherche interne	601	733	1092	1107	567	492	582	552	
recherche externe	541	388	191	493	577	479	630	543	
Total	1142	1121	1283	1600	1144	971	1212	1095	

6 -

Etat au 18/04/17 des stocks de recherche :

recherche interne : 355
recherche externe : 362

DPLF**7 - Quel est le volume de dossier dans ce service ?**

stock DPLF	21/07/2016	22/09/2016	13/10/2016	10/11/2016	13/12/2016	31/12/2016	13/02/2017	13/03/2017	20/04/2017
terminés	181	238	267	307	340	386	30	50	
non terminés	245	234	216	218	208	182	171	157	
Total	426	472	483	525	548	568	201	207	

7 –

**Au 18.04.2017,
Stock de dossiers DPLF terminés : 81
Stock de dossiers DPLF non terminés : 304**

+

8 - Contrat de Génération

La Direction peut-elle mettre en ligne, à disposition de l'ensemble des salariés, le nouveau contrat de génération signé le 31/01/2017 et suite à la validation de l'agrément ?

8 –

Le contrat de génération, signé le 31/01/17 et agréé le 06/04/17 est en ligne ainsi qu'une note en présentant synthétiquement les mesures.

Le département communication doit prochainement faire une information générale (faite le 26/04/17)

9 - Aménagement du temps de travail & horaire variable sur agences décentralisées

L'encadrement peut-il refuser le départ d'un de ses TCR à 14H ? En sachant que celui-ci ne figure pas sur le planning d'accueil et de RDV.

9 –

Comme indiqué lors de la convention des cadres du mois de janvier 2017, le départ d'un collaborateur à 14 h peut être refusé pour des raisons de service justifiées.

Si aucune raison valable n'existe, le manager ne peut en aucun cas s'opposer au départ de l'agent.

10 - Candidatures Appels de poste n°46, 49 & 53

Il semblerait qu'une coquille se soit glissée dans ces 3 appels de poste, la Direction peut-elle effectuer un correctif ?

10 –

L'information a été transmise au département concernée.

<p>SUD PROTECTION SOCIALE</p>	
<p>1 - Prime d'intéressement : A quel moment la direction informera les agents du montant de la prime d'intéressement et de sa modalité de versement ?</p>	<p>1 – Comme chaque année, la direction assurera la communication auprès des salariés du montant de la prime d'intéressement dès que celui-ci sera connu (faite le 21/04/17)</p>
<p>2 – Pôle réclamation Action Sociale Lors de l'implantation des locaux, le choix a été acté de faire 2 unités de travail distinctes de par la disparité de l'activité (réclamation et ventilation) ; Le Pôle doit rendre 2 imprimantes, celles de la réclamation et de la ventilation. Elles seront remplacées par une seule imprimante qui devra être partagée ce qui va générer des allées et venues incessantes peu favorables à la concentration des techniciens de la réclamation. Nous demandons à la direction le maintien de l'imprimante du secteur réclamation et le partage de la 2^{ème} imprimante entre les cadres et le secteur ventilation. Pourquoi est-ce le pôle réclamation qui est toujours sollicité lorsqu'il faut faire des concessions ?</p>	<p>2 – Dans le cadre du remplacement des imprimantes, un état des lieux a été réalisé faisant ressortir que le P2RV disposait de 2 imprimantes. Au regard des ratios définis, la DSI demande pour le remplacement de rester sur le schéma d'une seule imprimante.</p> <p>Compte tenu de l'activité, il a été décidé d'installer un matériel plus performant et à débit important adapté au volume actuellement édité. Par ailleurs, à moyen terme le flux entrant sera dématérialisé via la numérisation en entrée par CAPTURE.</p>
<p>3 – Park Avenue Lors de la précédente réunion des DP, la direction a répondu qu'elle ne rembourserait pas la dégradation d'un véhicule stationné au sous-sol. L'ascenseur de Park Avenue permet de descendre au niveau – 2 et l'accès au garage se fait par une porte sécurisée avec badge. Or, la sécurité badge n'a jamais fonctionné. Compte tenu de cet élément, la régie peut-elle être tenue pour responsable ? Nous demandons à la direction d'intervenir pour que l'accès au parking par l'intérieur soit sécurisé.</p>	<p>3 – La direction confirme sa réponse et le fait que l'accès au garage par l'intérieur puisse se faire sans difficulté n'engage pas la responsabilité de la régie. La direction a, bien entendu, immédiatement alerté celle-ci pour que cet accès soit sécurisé.</p>
<p>4 – Service Prévention Suite aux appels de poste au service Prévention, nous avons noté que sur un poste de contrôleur « industrie et services », il est demandé une compétence BTP. Le service s'orienté-t-il vers la polyvalence sur les postes de contrôleurs ? Il semble qu'au temps de la réorganisation, il avait été précisé que le service Prévention resterait sur des compétences contrôleurs soit BTP, soit industrie et services</p>	<p>4 – L'évolution organisationnelle mise en place depuis janvier 2016 au sein du service prévention n'a pas remis en question les spécificités des uns et des autres. En effet, les préventeurs restent répartis sur 2 grandes catégories:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les intervenants dans les métiers de l'industrie, du commerce et du service (ICS), - les intervenants sur les métiers du bâtiment et des travaux publics (BTP). <p>Pour autant, ce choix de l'appartenance d'un préventeur à l'une des catégories n'est pas dogmatique et n'induit pas un cloisonnement irrémédiable.</p>

	<p>En effet, les besoin d'échanges et la complémentarité entre les 2 catégories sont une réalité ; le travail collaboratif est pratiqué de longue date et encouragé.</p> <p>A titre d'exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur la programmation et le programme TMS PRO en particulier, les référents programmes identifient des opportunités d'échanges de pratiques entre préventeurs ICS et BTP, - sur des problématiques d'extension de bâtiments industriels, commerciaux ou administratifs, les préventeurs des 2 catégories travaillent déjà ensemble, - sur la thématique amiante, les préventeurs du BTP, pionniers sur le sujet, sont amenés à venir en appui des préventeurs ICS sur le champ de la maintenance industrielle notamment. <p>D'autre part, dans le cadre du rattachement des préventeurs ICS et BTP sous une même ligne managériale, les managers de groupe intègrent les besoins d'entraide pour une contribution équilibrée de chacun à l'atteinte des objectifs fixés. Ainsi, en cas de nécessité et quand les compétences présentes le permettent, les préventeurs ICS peuvent être sollicités pour aider leurs collègues du BTP et inversement.</p> <p>Enfin, les managers de groupe restent à l'écoute des souhaits personnels exprimés afin d'étudier les possibilités, de passer d'une catégorie à une autre, voire d'être compétent sur les 2 catégories.</p>
<p><u>5 - Contrat Génération</u> La direction nous a indiqué, lors de la réunion DP du 16/03/2017 qu'elle était dans l'attente de l'agrément du ministère concernant le nouveau contrat génération. A-t-elle eu une réponse ? La CARSAT RA perçoit-elle des subventions ou abondement pour financer le contrat génération ?</p>	<p>5 – Le contrat de génération, signé le 31/01/17, a été agréé le 06/04/17 ; il a été mis en ligne sur le portail.</p> <p>La CARSAT RA ne reçoit ni subvention ni abondement pour financer les mesures qui y figurent.</p>
<p><u>6 - Demande de retraite personnelle</u> Les retraites personnelles des agents de la CARSAT RA sont traitées dans un circuit à part. En cas de dépôt de cette demande par internet, comment les dossiers des agents sont-ils repérés ?</p>	<p>6 – La Direction précise que l'organisation prévue pour le suivi des demandes de retraite déposées en ligne par des membres du personnel CARSAT est calquée sur l'organisation déjà existante mise en place pour les demandes du personnel qui arrivent par voie postale. La manière d'identifier un dossier émanant d'un membre du personnel CARSAT, à l'identique des dossiers déposés "papier", passe par l'examen du compte d'assuré social. Le TCR qui prend en charge le dossier a pour consigne, lorsqu'il examine la carrière de l'assuré, de le transmettre au service spécialisé compétent, dès lors qu'il constate des reports de salaire CARSAT sur son compte ou la production de bulletins de salaire CARSAT.</p>

	<p>Ainsi, quand les agences en charge du traitement des demandes de retraite en ligne, recevront une demande émanant d'un agent CARSAT, elles transféreront le dossier au Service Retraite Spécialisé 1 du Pôle Retraite Spécialisé compétent pour traiter de tels dossiers.</p> <p>C'est ensuite ce service qui avisera le secrétariat de M. AUROUET pour mise à jour du tableau de suivi.</p>
<p>7 - Park Avenue Un seul frigo et 2 micro-ondes, dont un seul fonctionne mal. Compte tenu de l'arrivée des autres services en juillet, la direction prévoit-elle d'en installer plus ?</p>	<p>7- Il est prévu l'installation d'équipements supplémentaires pour le personnel de PARK AVENUE : soit un deuxième réfrigérateur et 2 micros ondes. La direction précise que l'ouverture du restaurant au rez de chaussée de l'immeuble est prévue pour le 02/05/17.</p>
<p>8 – Frais de déplacement Des agents ont suivi une formation sur 2 jours au CRAFEP, ils ont pris leur véhicule personnel de leur domicile au CRAFEP, soit plus de 30mm aller/retour. La Direction peut-elle nous dire pourquoi ces personnes n'ont pas été indemnisées sur leur frais kilométriques mais ce sont vu octroyer des tickets métro et n'ont pas eu de prise en charge de leur repas ?</p>	<p>8 et 9 :</p> <p>Conformément à la note d'instruction du 01/11/16 mise en ligne sur le portail et concernant la gestion des frais de déplacement : pour tout déplacement en agglomération, en cas de mission, formation professionnelle et visite médicale, les transports en commun sont privilégiés. L'utilisation du véhicule personnel et le remboursement sur la base kilométrique reste possible, notamment s'il est indispensable de transporter du matériel ; ce qui ne semble pas être le cas en l'espèce.</p>
<p>9 Frais de déplacement Des agents ont suivi une formation de 2 jours au CRAFEP, ils ont pris leur véhicule personnel pour se rendre du domicile au lieu de formation, soit plus de 30 mm aller/retour. La direction peut-elle nous dire pourquoi, ces personnes n'ont pas bénéficié de l'indemnité kilométrique et de l'indemnité repas ?</p>	<p>La direction invite toutefois les intéressés à se rapprocher de leur manager afin de vérifier l'existence d'une situation particulière telle que le départ du domicile situé en dehors de l'agglomération....</p> <p>En ce qui concerne le versement de l'indemnité repas, les dispositions des textes s'appliquent et la direction, compte tenu des éléments donnés, ne comprend pas pourquoi un refus aurait-été opposé.</p>

<p>C.G.T.</p>	
<p><u>1/ Appel de candidature expert technique de formation :</u></p> <p>Un appel de candidature pour 2 experts techniques de formation a été diffusé en date du 16 mars. Le coefficient annoncé en début d'appel pour le poste se situe au niveau 5B statut employé. Or, Il est également indiqué plus loin dans cet appel que le niveau 5A sera attribué à titre provisoire, le temps du détachement au Pôle Qualité Production. Comment s'explique ces deux informations? Pourquoi l'indemnité différentielle ne s'applique-t-elle pas avec le niveau 5B?</p>	<p>1 – Il s'agit d'une « coquille » sur l'appel n°34.</p> <p>Les agents qui occuperont à titre provisoire les postes d'experts techniques de formation niv 5B percevront, bien entendu, une indemnité différentielle sur cette base.</p>
<p><u>2/ Appel de candidature agent carrière contrôleur :</u></p> <p>Un appel pour ce poste a été diffusé le 13 mars 2017. Dans la description des missions, il est indiqué que le candidat s'engagera à suivre la formation D'FI pour la partie droits propres. Est-ce que cela signifie un changement dans la politique de la direction pour ces postes de contrôleurs carrière? En effet, il n'est pas prévu dans le référentiel que ces agents contrôlent du Droit, le référentiel "gestionnaire du Compte Individuel Contrôle" ne comportant d'ailleurs pas ces activités.</p>	<p>2 – Effectivement il est prévu désormais que les nouveaux contrôleurs carrière suivent la formation D'Fi retraite pour la partie droits propres afin de participer au contrôle de ces dossiers. Ce choix de la Direction a été dicté pour privilégier le contrôle des attributions droits propres en cas de difficultés et éviter ainsi des ruptures de ressources. Par ailleurs, compte tenu du transfert de l'activité amiante à la CARSAT Sud-est et de celui des annulations de versements et rétablissements dans les droits à la CARSAT Auvergne, limiter le contrôle à la carrière ne permettrait pas l'attribution de la prime de polyvalence. Le référentiel "gestionnaire du compte individuel contrôleur" sera bien entendu mis à jour de ces modifications qui seront soumises au CE et au CHSCT.</p>
<p><u>3/ Le projet NIA, fil rouge du 24 mars dans le portail:</u></p> <p>Ci- dessous la communication parue dans le portail "Le projet NIA, démarré en 2010, a pour objectif de faire attribuer aux assurés, par les organismes de protection sociale eux-mêmes, un numéro identifiant d'attente (NIA) qui permettra de gérer les prestations dans l'attente d'un NIR certifié. Ce NIA sera géré de manière centralisée au sein du SNGI et sera partagé par les partenaires sociaux.</p> <p>L'objectif : permettre aux assurés de bénéficier de prestations sociales en attente d'un NIR certifié, en simplifiant et fiabilisant la gestion de leur identification.</p> <p>Ce projet nécessite de créer le dispositif d'attribution du numéro et l'apport de pièces justificatives en vue de l'immatriculation mais aussi d'adapter le poste de travail du Sandia pour certifier les NIA, afficher le NIA sous EOPPS et l'échanger avec tous les</p>	<p>3 – La Direction précise que la CARSAT est en attente d'une IRC ou de consignes de la CNAV concernant la mise en place de ce dispositif. Pour ce qui concerne la charge de travail, il ne s'agit pas de prendre en charge de nouveaux dossiers mais de pouvoir traiter des dossiers existants, dans les meilleurs délais, sous NIR d'attente.</p>

<p>partenaires qui le souhaitent en minimisant l'impact des systèmes adossés au SNGI¹.</p> <p>Sa mise en place mobilise de nombreux acteurs : la DSS, la Cnaf, la Cnav (la DJRN, le Sandia, la DSI, le PDN OSIC) et les partenaires utilisateurs du SNGI (membres du Cosi).</p> <p>Les équipes MOE développement du PDN Osic d'Orléans et Tours ont pris en charge la conception et le développement et travaillent sur ce projet depuis 2014.</p> <p>Le dispositif NIA est validé depuis le 27 janvier 2016 par la Cnaf, l'opérateur pilote. La branche famille souhaite basculer en production au cours de la première quinzaine du mois de mars 2017. A partir de là, la Cnav pourra accéder aux NIA créés par la Cnaf et utiliser ces données”.</p> <p>A la lecture de cette communication, qui soit dit en passant n'est pas faite pour le personnel hors retraite alors qu'elle figure sur le portail d'accueil, la CGT souhaite savoir quels partenaires auront le droit d'attribuer un Numéro Identifiant d'Attente? Une étude sur l'impact en termes de charges de travail pour le personnel du Régime Général a-t-elle été prévue par la CNAV? En effet, sur le papier, tout va toujours bien et quand les organisations sont mises en place, on s'aperçoit, notamment les équipes du terrain, que des charges de travail se sont créées qui n'ont pas été prises en compte dans les conventions d'objectifs qui, elles continuent de supprimer des postes.</p>	
<p><u>4/ STARH:</u></p> <p>Des agents soulèvent régulièrement la question de la mise à jour des compteurs en fin de mois qui n'est pas systématique et souhaitent en connaître les raisons? Ils demandent si la mise en place d'un outil correctif ne serait pas possible afin d'éviter de laisser des heures gratuites au compteur?</p>	<p>4 – Les raisons expliquant les retards de mise à jour des compteurs sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • absence intervenant dans la dernière semaine du mois, • régularisation de l'absence arrivant trop tardivement ou incomplète, • délai de traitement des régularisations, etc... <p>La mise en place d'un outil correctif (?) n'est pas envisageable car GTA comme STARH sont des produits nationaux.</p>
<p><u>5/ Guide des droits de l'autonomie:</u></p> <p>Dans le portail, la Documentation Générale a diffusé la newsletter n°11 du 24 mars 2017 dans laquelle, entre autres, un guide des droits pour l'autonomie 2017 est proposé à la lecture.</p> <p>Quand on clique sur le lien, celui-ci mène sur le site du syndicat CFDT. Sans critiquer le contenu du guide, pourquoi le lien aboutit-il sur le site d'une organisation syndicale? Est-ce une volonté et si oui, par conséquent, est-il prévu que les sites des autres organisations syndicales soient aussi ciblés pour leurs ouvrages concernant des thématiques liées à nos missions?</p>	<p>5 – En matière de veille documentaire numérique, la règle veut que le lien hypertexte utilisé pour cibler un document ou une information renvoie vers le site Internet qui met en ligne cette information (site source). En l'espèce l'information sur la mise en ligne de ce guide émanait d'un site reconnu pour son information sur les thématiques liées aux seniors (agevillage.com pour le citer) mais le document source étant diffusé par le site de la CFDT, nous avons appliqué la règle du lien sur le site source. Pour rappel la mission de la Documentation Générale est de mettre à disposition du personnel un large éventail d'informations, sans aucune interprétation ni prise de position. Ainsi, lorsque un document ou une information concerne l'une des</p>

	<p>thématiques liées aux missions de la Carsat et que son contenu est jugé pertinent par les documentalistes, l'information est portée à la connaissance des secteurs concernés.</p> <p>Des informations sur ou issues des différents partenaires sociaux sont régulièrement diffusées dans les différents produits documentaires réalisés par la Documentation générale afin d'aboutir à une présentation équilibrée des informations issues de l'actualité.</p>
<p><u>6/ Appel de candidatures 2 experts techniques de formation N5B:</u></p> <p>Dans cet appel de candidature, il est indiqué que les agents retenus seront détachés provisoirement sur Annecy pendant les modules de formation.</p> <p>Les agents qui postulent se posent la question du remboursement de leurs frais de déplacements dans le cadre de cette mission. Comment seront donc pris en charge les frais induits par tous les déplacements effectués par les agents?</p>	<p>6-</p> <p>Les remboursements des frais de déplacements pour les formateurs qui seront recrutés sur Annecy se feront conformément au P.A. national sur les frais de déplacement et à la note d'instruction sur la gestion des frais de déplacement du 1er novembre 2016.</p>
<p><u>7/ Agence de SAINT ETIENNE:</u></p> <p>Il y a un poste BSP pour 15 personnes au rez-de-chaussée et un poste BSP pour 9 personnes au 1er étage de l'agence. Le poste BSP du rez-de-chaussée est souvent en panne puisque très utilisé (même un outil neuf a eu des soucis au bout de 15 jours d'utilisation et a été remplacé au final), donc les agents sont dans l'obligation de monter chacun leur tour pour utiliser celui du 1er étage, ou alors, le poste BSP du 1er étage est descendu au rez-de-chaussée.</p> <p>Pour anticiper cette surcharge d'exploitation qui risque de mettre le 2ème poste BSP en panne, un troisième poste BSP peut-il être installé au rez-de-chaussée ?</p>	<p>7 -</p> <p>La Direction précise que le nombre de postes BSP mis à disposition pour le traitement de cette activité reste identique, soit un poste BSP par étage.</p> <p>En effet, la numérisation des documents centralisée au siège (Full Capture) permettra de réduire la numérisation en agence.</p> <p>Full Capture est mis en place au siège depuis décembre 2016.</p> <p>Par ailleurs, la situation concernant les problèmes de matériel était connue de l'encadrement et tout a été mis en œuvre, avec le service informatique, pour que ce désagrément ponctuel soit réglé.</p> <p>A l'heure actuelle les 2 BSP fonctionnent et la situation est redevenue normale."</p>
<p><u>8/ Agence de SAINT ETIENNE:</u></p> <p>L'agent en contrat civique prévu à l'agence nous a fait défaut en dernière minute. Une autre personne est-elle prévue en remplacement et si oui, à quelle date ?</p> <p>Nous avons préparé sa venue et mis en place le pilotage sur internet avec les assurés désirant se connecter pour faire les demandes de justificatifs et aussi assurer le poste Accueil 2.</p> <p>Pour l'instant, les Techniciens Conseils Retraite assurent quand même cette mission mais sans bureau attitré, ce qui engendre une charge de travail supplémentaire et une fatigue à la fin de la journée.</p>	<p>8 -</p> <p>La Direction précise que le recrutement du remplaçant de l'agent en contrat civique a été effectué. Il prendra ses fonctions à compter du 2 mai 2017 pour une mission de 8 mois au sein de l'agence retraite de St Etienne.</p> <p>Elle indique également que les TCR assurent uniquement l'accueil tout venant, comme auparavant, en attendant l'arrivée de cette personne.</p>
<p><u>9/ Mot de pass Internet pour les assurés :</u></p> <p>Beaucoup d'assurés viennent pour faire réinitialiser leur mot de passe et seul le cadre peut faire cette opération donc à chaque demande, nous devons déranger le cadre ou le chercher s'il n'est pas disponible. Il serait pratique pour nous comme</p>	<p>9 -</p> <p>La Direction précise qu'elle n'envisage pas d'étendre les autorisations d'accès à cet applicatif.</p> <p>En effet, une approche centralisée est nécessaire afin de cibler les dysfonctionnements lorsqu'ils se produisent.</p>

<p>pour le cadre de pouvoir accéder à cette application. Quelle est la réponse de la direction ?</p>	
<p><u>10:Remboursements frais de déplacements:</u></p> <p>Désormais, il est demandé de fournir les billets de train, y compris pour un billet 2^{ème} classe dont le justificatif n'était pas demandé à ce jour. Les agents été informés de cette mesure le 6 avril et demandent si son application peut être différée? En effet pour les déplacements antérieurs à cette date, les agents n'ont parfois gardé leur billet puisqu'ils n'en avaient plus besoin.</p>	<p>10 – Le remboursement des frais de transport se fait d'une manière générale sur la base du prix des transports en commun ; soit, pour un déplacement en train, sur la base du prix d'un billet SNCF en 2de classe.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Pour les agents qui ont effectivement pris le train et acheter eux-mêmes leur billet, il convient de joindre les billets comme justificatifs ❖ Pour les agents qui ont choisi d'utiliser leur véhicule personnel ou perdu leur billet acheté par leurs soins, ils seront remboursés sur la base du prix d'un billet de train en 2de classe tel que déterminé, soit par les services, soit par une copie d'écran du site de la SNCF correspondant aux heures de trajet <p>La rédaction de la note de gestion des frais de déplacement doit être revue.</p>
<p><u>11/Service Social Loire :</u></p> <p>Suite à l'absence de longue durée pour cause de maternité d'une Assistante Sociale volante dans le département de la Loire et suite à une carence d'effectifs pour cause de maladie, et, compte tenu de la surcharge de travail que cette situation occasionne pour les équipes, la direction peut-elle envisager le recrutement d'un CDD d'Assistant de Service Social afin d'assurer une continuité de service satisfaisante aux assurés?</p>	<p>11 – La Direction précise que sur un effectif de 25 Assistants de Service Social, le service social de la Loire compte actuellement 3 absences : un congé maternité depuis le 5/04/2017, un congé maladie depuis le 12/04/2017, un congé maladie avec reprise de travail le 17/04/2017. Dans l'immédiat, la direction n'envisage pas de recourir à des CDD.</p>
<p><u>12/Saisie des Missions :</u></p> <p>Conformément à la note du 01/11/2012 relative à la gestion des missions, les formations dispensées hors de la résidence administrative sont considérées comme des missions. Dès lors, la direction peut-elle nous expliquer la raison pour laquelle il n'est pas possible de saisir un code MI dans STARH pour ces mêmes formations professionnelles, ceci afin " <i>d'éviter l'angoisse de compteur erroné en fin de mois pour les salariés se déplaçant souvent</i> " (cf note d'instruction du 01/01/2016)?</p>	<p>12– Le code MI générant, dans STARH, un unique code absence, il n'est techniquement pas possible de le rattacher à un ou plusieurs autres codes absence. Or les codes absence UCANSS pour les véritables missions sont différents des codes absences liés à la formation professionnelle</p>
<p><u>13/Effectifs Agence Retraite de BOURGOIN JALLIEU :</u></p> <p>La CGT attire l'attention de la Direction sur la situation de l'Agence Retraite de BOURGOIN. Sur 10 Techniciens Conseils Retraite affectés à l'agence, trois TCR sont absents : une est nommée à la formation, une autre va suivre une formation d'un an au GRETA, la troisième est en invalidité/maladie (abs depuis 12/2014), et enfin une personne est victime de problèmes de santé qui l'oblige à des arrêts de travail. Quelle solution la Direction de l'Assurance Retraite va-t-elle mettre en place ?</p>	<p>13 – La Direction est très attentive à la situation de cette agence compte tenu de sa situation en termes d'effectifs. Il est bien évident que toutes les mesures nécessaires seront prises pour la soutenir, notamment via la mutualisation des traitements.</p>

<p>Les TCR sont déjà submergés de dossiers à traiter depuis le rattachement d'un grand nombre de communes suite à la dernière réorganisation du Pôle Retraite Spécialisé et de la fermeture de l'agence de Vienne. Avec ces trois agents manquants, la situation va devenir insupportable pour les TCR, avec beaucoup plus d'accueil à faire et moins de temps de production, surtout à l'approche des vacances scolaires d'avril puis mai et cet été. La DAR va-t-elle mettre en place la mutualisation ? Si oui, portera-t-elle uniquement sur les dossiers Droit Personnel? En effet, un grand nombre de dossiers de Pensions de Reversion arrive à l'Agence depuis la réorganisation.</p> <p>Il est plus qu'urgent de réagir, car travailler dans ces conditions de stress finit par impacter fortement des agents en termes de santé et de Risques Psycho Sociaux.</p>	
<p><u>14 / Dossier pour ROLEX:</u></p> <p>Il y a de plus en plus de dossiers destinés à être traités par le service ROLEX. Les consignes édictent que les agences préparent le dossier et le transmettent une fois "à clôturer" au service. Beaucoup de Techniciens Conseils Retraite se demandent pourquoi l'étude doit être faite dans les agences et la clôture au service ROLEX car la production ne leur est plus attitrée. Pourquoi ne pas faire la transmission au début de l'étude ?</p>	<p>14 – La direction précise que la réception des dossiers, le regroupement des pièces justificatives et la constitution d'un dossier complet est de la responsabilité des agences en charge de la relation avec les assurés. Le service ROLEX effectue quant à lui les calculs manuels et assure la saisie des éléments dans l'outil dédié. Compte tenu de la spécificité de cette activité, la direction n'envisage pas de modifier l'organisation actuelle.</p>
<p><u>15/Agence retraite de Villefranche:</u></p> <p>Pour donner suite à la réponse de la direction concernant les problèmes de chauffage et d'isolations de cette agence, le Département du Patrimoine s'est-il déplacé comme prévu dans cette agence? Si oui, des solutions sont-elles en cours d'étude et si oui, à quelle date seront elles effectives?</p>	<p>15 – Suite à l'intervention du Patrimoine, il s'avère que les travaux sont à la charge du propriétaire. Le bailleur en collaboration avec le Responsable d'Agence effectuera prochainement une visite sur site concernant les problèmes d'isolation. Concernant le chauffage, la société EURO FROID doit intervenir cette semaine.</p>
<p><u>16/ Agence retraite de Villefranche:</u></p> <p>A la suite de la question de la CGT concernant l'aménagement des locaux d'accueil du public pour améliorer la sécurité dans cette agence, la direction avait répondu en mars que le Patrimoine avait étudié la question et que ce point serait abordé lors de la prochaine réunion mensuelle entre la Patrimoine, la SDR et la DSI. Quelles sont les mesures décidées par la direction pour répondre à la demande des agents?</p>	<p>16 – La création d'une porte de dégagement dans le bureau d'accueil libre-service est à étudier dans la globalité des travaux demandés au niveau de l'accueil CONCEPT SGMAP sur l'agence de LIMAS (dépose du totem, déplacement de la TV...) A ce jour, le Patrimoine est dans l'attente de la validité du nouveau. CONCEPT SGMAP pour lancer toute nouvelle étude.</p>
<p><u>17/ Conseillers retraite/scanners:</u></p> <p>D'après la réponse de la direction en mars, des tests ont été réalisés pour valider la qualité des images et la fonctionnalité du produit. Aussi, l'expérimentation prévue auprès de trois conseillers retraite et Experts Conseils en Assurance Retraite a-t-elle pu commencer et, si oui, quels en sont les résultats?</p>	<p>17 – La Direction précise que l'expérimentation sur le matériel est toujours en cours. De fait, le déploiement sur les conseillers retraite et Experts Conseils en Assurance Retraite n'a pas encore eu lieu.</p>

<p><u>18/ Service D3D:</u> Les agents sont satisfaits de l'arrivée de nouveaux embauchés dans le service Capture. Néanmoins, au service STFP, beaucoup de départs ont eu lieu et à ce jour et aucun remplacements n'est annoncé. Or, deux samedis en heures supplémentaires sont annoncés, ce qui révèle une surcharge de travail et un besoin en effectifs. Des remplacements sont-ils aussi prévus pour ce secteur ?</p>	<p>18 - La situation actuelle s'explique par un taux d'absentéisme plus élevé ponctuellement. Il n'y a pas de recrutement prévu sur ce secteur.</p>
<p><u>19/ Service D3D:</u> Dans le cadre de la future réorganisation, il est demandé à des personnes volontaires d'accroître de façon importante leur polyvalence. Au-delà de l'intérêt de la diversification des tâches, cette polyvalence élargie sera-telle reconnue par l'attribution d'un niveau de classification supérieur?</p>	<p>19 - La réflexion actuellement en cours et à laquelle les agents des différents secteurs sont associés porte sur la mise en œuvre d'un processus de gestion des documents qui soit le plus fluide possible et qui préserve l'intérêt et la diversité des activités. La notion de polyvalence se situerait dans ce cadre plutôt au niveau des équipes qu'à celui des individus, mais la réflexion à ce sujet n'est pas aboutie, elle doit se construire au fil des travaux avec les agents.</p>

C.F.D.T.

APPELS DE POSTES

Comme convenu avec la Direction nous ne poserons pas les questions relatives aux appels de poste, mais nous reprendrons ces questions au mois de mai 2017.

1 - Problème d'effectifs et de surcharge de travail au département Vie Autonome à Domicile

Nous demandons à connaître l'état du stock actuel des dossiers PAP et l'ancienneté du stock pour les mêmes types de dossiers ?

La direction peut-elle nous préciser le nombre de réclamations en instances en précisant les dates d'ancienneté ?

Stock	Au 15/4/2016	Au 9/5/2016	AU 16/06/2016	AU 5/07/2016	J 19/9/16	AU 10/10/16	AU 14/11/16	AU 12/12/16	AU 09/01/17	AU 10/02/17	AU 10/03/17
ouvertures de droits	1276 dont 422 1ères demandes et 854 réexamens à date d'effet au 1/08/16	1046 dont 567 1ères demandes et 479 réexamens	1297 Dont 17 1ères demandes Et 1280 réexamens	1365 Dont 1686 1ères demandes Et 1197 réexamens	312 Dont 144 1ères demandes et 168 réexamens	1733 Dont 194 1ères demandes et 1397 réexamens	801 dont 178 1ères demandes	1516 dont 151 1ères demandes et 1365 réexamens	862 dont 143 1ères demandes et 719 réexamens	1611 dont 329 1ères demandes et 1282 réexamens	1296 dont 187 1ères demandes et 1109 réexamens
notification PAP	301	508	939	440	494	517	357	371	461	192	379
Factures individuelles	1703	1335	724	1733	1265	947	1078	483	652	1078	942
Mails en instance dans la boîte contact	131 3 semaines	128 3 semaines	103 3 semaines	60 2 semaines	133 3,5 semaines	95 (4 semaines)	39 (1 semaine)	86 (1 semaine)	70 (2 semaines)	75 (2 semaines)	74 (2 semaines)

1 - Situation au 10/04/2017 :

Ouvertures de droits (OD) : 121 demandes

Notifications PAP : 374 dossiers

Factures individuelles : 1 014 paiements

Boîte contact : 74 mails en instance (1 semaine d'ancienneté)

DIRECTION DE LA SANTE AU TRAVAIL ET DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

2 - Service social Montélimar : entrée d'eau

Lors de la réunion des DP des mois de février et mars, nous avons interpellé la Direction sur les risques d'AT (risques électriques et e chutes) liés à l'infiltration d'eau sous la porte fenêtre du secrétariat.

La Direction nous a indiqué qu'un devis pour le remplacement des 2 portes fenêtres a été réalisé et devait être intégré aux opérations budgétaires 2017 de la CPAM.

La Direction peut-elle nous donner une réponse plus précise en terme de date ?

2 –

Un devis de 4000 euros relatif au remplacement des 2 portes fenêtres a été transmis à la CPAM. Une des 2 portes fenêtres sera remplacée en 2017, sachant que le service de la maintenance de la CPAM a confirmé la conformité d'une des portes fenêtres.

Monsieur Laurent BLAIN, responsable immobilier de la CPAM se rend cette semaine sur le site.

<p>La Direction précisait également que dans l'attente des crédits pour remplacer les fenêtres, le responsable technique de la CPAM ferait joindre l'extérieur des menuiseries pour limiter les infiltrations. Cette intervention a-t-elle eu lieu ?</p>	
<p><u>3 - Service social : courriers</u></p> <p>Nous avons en 2016 attiré l'attention de la Direction, sur les difficultés liés au courrier. En novembre la Direction nous avait indiqué que le SSR allait engager « un état des lieux relatif aux problématiques de courrier des sites extérieurs. » Ou en est cette étude ?</p> <p>La Direction nous indiquait que la mise en place d'urne serait effective avant la mi décembre. Peut-elle nous indiquer quels services en ont été dotés ? Quels services vont prochainement en bénéficier ?</p>	<p>3 – L'état des lieux relatif au courrier est programmé pour le second trimestre 2017.</p> <p>Suite au recensement effectué en novembre 2016, la mise en place d'urnes est effective à Annemasse et à Albertville. Le site de Valence bénéficie du prêt d'une urne par la CPAM, en attendant la livraison de l'urne CARSAT.</p> <p>Trois autres sites sont en attente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cluses sera équipé lors du déménagement programmé le 5 et 9 mai - Vienne est en attente de l'accord de la CPAM - Annonay : une commande va être lancée
<p><u>4 - DAS</u></p> <p>Charge de travail et santé au travail Plusieurs salariés de la DAS, nous ont fait part de leur mal être au travail en lien avec une charge de travail inadaptée et un climat de tension. Certains d'entre eux ont pris contact avec le médecin du travail. La Direction peut-elle nous indiquer le taux d'absentéisme dans ce service depuis le début de l'année ?</p> <p>Il semble que des salariés effectuent régulièrement des heures gratuites. (Au-delà des 4 heures de report mensuel, voire au-delà des plages horaires journalières).</p> <p>La Direction en a-t-elle quantifié le volume ? Une attention particulière doit à notre sens être portée par la Direction aux difficultés de ce service notamment face aux charges de travail qui s'accroissent et des mesures doivent être mise en place pour préserver la santé au travail et la conciliation vie professionnelle vie personnelle.</p> <p>Qu'en pense la Direction ?</p>	<p>4 – Il existe une charge de travail dans cette branche comme dans l'ensemble de la CARSAT. Mais il n'apparaît pas de déséquilibre entre cette charge et les effectifs en place, notamment au regard des 4 embauches réalisées : 3 remplacements et 1 création de poste.</p> <p>Le taux d'absentéisme de la DAS est, à fin mars 2017, de 2,39 %.</p> <p>Il n'y a pas d'heures gratuites qui soient réalisées à la CARSAT.</p> <p>Bien évidemment, la direction reste attentive aux évolutions de charge.</p>
<p><u>DIRECTION AGENCE COMPTABLE ET FINANCIERE</u></p>	
<p><u>5 - Secteur contrôle</u></p> <p>La direction peut-elle nous préciser le stock de dossiers à contrôler concernant les droits propres, droits dérivés, et révisions ?</p>	<p>5 -</p>

2015											
	12/1	16/2	16/3	20/4	18/5	15/6	06/7	18/9	9/10	13/11	27/11
DP	4847	4868	4494	3633	3482	1700	1614	936	705	1093	1103
PR	1075	1194	1193	1482	1517	1513	941	482	220	412	479
REV	3440	3891	3938	4238	4294	3681	2676	1921	1623	1160	565
2016											
	19/1	12/2	3/03	11/4	17/5	juin	juillet	19/9	10/10	14/11	13/12
DP	1401	1921	2563	3163	3549	3420	2583	1687	758	555	939
PR	817	602	819	912	1208	1015	520	452	184	179	323
REV	630	1119	1088	1155	1216	1292	1340	1517	1484	669	341

2017											
	9/1	13/02	13/03								
DP	1253	1207	1770								
DR	208	231	343								
REV	349	376	369								

Nous préciser l'ancienneté du stock des dossiers des EJ dépassées droits propres ?

Stock au 14/04/2017	
DP	2006
DD	408
Révisions	386

DP par EJ	
EJ < octobre 16	68
oct-16	13
nov-16	21
déc-16	22
janv-17	44
févr-17	58
mars-17	114
avr-17	476
mai-17	675
juin-17	251
juil-17	177
août-17	55
EJ > août 2017	32
Total	2006

Réponse JP de	Antérieur Mois en cours – 2 et plus			Mois en cours - 1	Mois en cours	Mois en cours + 1	Mois en cours + 2	Mois en cours +3	Supérieur à mois en cours +3	
Février 2016	Antérieures à janvier 2016			EJ Janv. 2016	EJ Fév. 2016	EJ Mars 2016	EJ Avril 2016	EJ MAI 2016	EJ future 2016	
	288			303	666	546	62	25	31	
Mars 2016	Antérieures à février 2016			EJ Fév. 2016	EJ Mars 2016	EJ Avril 2016	EJ MAI 2016	EJ juin 2016	EJ future 2016	
	596			472	728	499	110	70	88	
Avril 2016	Antérieures à février 2016			EJ Fév. 2016	EJ Mars 2016	EJ Avril 2016	EJ MAI 2016	EJ juin 2016	EJ future 2016	
	554			144	515	1266	358	146	180	
Mai 2016	Antérieures à avril 2016			EJ avril 2016	EJ mai 2016	EJ juin 2016	EJ juillet 2016	EJ août 2016	EJ future 2016	
	636			1405	936	272	194	75	31	
juin 2016	Antérieures à Mai 2016			EJ mai 2016	EJ juin 2016	EJ juillet 2016	EJ août 2016	EJ septembre 2016	EJ future	
	1021			827	956	444	113	33	26	
juillet 2016	Antérieures à juin			EJ juin 2016	EJ juillet 2016	EJ août 2016	EJ septembre 2016	EJ octobre	EJ future	
	817			228	1004	363	85	65	18	
septembre 2016	EJ ant 5/16	EJ 5/16	EJ juin	EJ juillet 2016	EJ août 2016	EJ septembre 2016	EJ octobre 2016	EJ novembre 2016	EJ Décembre 2016	EJ future
	109	60	96	165	129	486	420	55	29	138
Octobre 2016	EJ ant 6/16	EJ juin	EJ juillet 2016	EJ août 2016	EJ septembre 2016	EJ octobre 2016	EJ novembre 2016	EJ Décembre 2016	EJ janvier 2017	EJ future
	64	36	73	89	114	96	37	26	151	72
Novembre 2016		Mai A juillet	EJ août 2016	EJ septembre 2016	EJ octobre 2016	EJ novembre 2016	EJ Décembre 2016	EJ janvier 2017	EJ future	
		82	33	32	72	57	35	156	?	
Décembre 2016				EJ antérieures à novembre 2016	EJ novembre 2016	EJ Décembre 2016	EJ janvier 2017	EJ février 2017	EJ mars 2017	EJ avril et au delà 2017
				186	47	54	307	195	107	43
Janvier 2017		EJ < à oct 2016	EJ octobre 2016	EJ novembre 2016	EJ Décembre 2016	EJ Janvier	EJ février 2017	EJ mars 2017	EJ avril et au delà 2017	EJ > avril 2017
		143	65	36	25	288	384	195	74	43
Février 2017	EJ Sept 11 EJ Août	EJ oct 19	EJ nov 17	EJ Déc 22	EJ Janvier 101	EJ février 2017 154	EJ mars 363	EJ avril 282	EJ mai 134	EJ juin 38 EJ >juin 11

TOUTES DIRECTIONS

<p><u>6 - Appels de postes</u></p> <p>La Direction peut-elle nous préciser combien de temps les appels de postes restent en ligne ?</p> <p>Des agents nous ont indiqué qu'après une absence de plus de 3 semaine, ils n'ont pas pu postuler car ils n'avaient pas eu connaissance de l'appel de poste (alors que le poste n'était pas encore pourvu) ; nous constatons le 13/4 que seul 3 postes apparaissent en ligne.</p> <p>La Direction peut-elle maintenir l'information en ligne dans un délai suffisant pour permettre aux agents absents d'accéder à l'information et consentir dans ces cas là, à une tolérance concernant la date limite de réception des candidatures ?</p>	<p>6-</p> <p>Les appels de poste paraissent pendant 2 semaines dans le portail rubrique vie pratique - ma carrière - recrutement. Lors des périodes scolaires, les appels paraissent pendant 3 semaines.</p> <p>Concernant l'information en ligne, nous sommes restreints à 3 informations défilantes à la fois. De ce fait, les informations récentes effacent les autres alors que les appels de poste sont toujours accessibles via la rubrique vie pratique - ma carrière - recrutement.</p> <p>Dans le cadre des recrutements actuels, un ruban " la CARSAT recrute" sur la page d'accueil du portail va être mis en place afin de pallier à ce dysfonctionnement. "</p>
<p><u>7 - Plateforme d'écoute Téléphonique destinée aux salariés</u></p> <p>Une plateforme d'écoute a été mise à disposition des salariés au niveau national, permettant à tout salarié de faire part d'une souffrance au travail à un psychologue, en vue d'un soutien.</p> <p>Nous avons constaté que nombre de salariés ignorent cette possibilité.</p> <p>Nous demandons à la Direction de communiquer à nouveau sur cette possibilité auprès de tous les salariés.</p> <p>Nous souhaitons également que cette information soit affichée dans chaque bureau, individuel ou partagé, de la Carsat, pour l'ensemble des immeubles accueillant les salariés, de la même façon que sont affichées les informations relatives à la sécurité.</p>	<p>7 -</p> <p>Le numéro de la plateforme d'écoute figure en ligne sur le portail dans la rubrique «Aide aux salariés - numéros utiles » sur la page « Vie pratique/Ma santé ».</p> <p>Ces numéros utiles figurent aussi sur une affiche couleur apposée près de chaque badgeuse du siège et dans tous les sites extérieurs : si certains sites en sont démunis, il conviendrait qu'ils contactent les Relations Sociales afin qu'un nouvel exemplaire de l'affiche leur soit adressé. Sur ce document, une rubrique particulière, très visible, est consacrée à la plateforme d'écoute.</p> <p>Par ailleurs, il est rappelé que lors de la mise en place de ce service, tous les salariés avaient été destinataires d'une carte PRO S CONSULTE, format carte de crédit : depuis, cette carte est remise à tous les agents embauchés en CDI ou CDD sans terme fixe lors de leur visite médicale d'embauche.</p>